

# 1<sup>ère</sup> Rencontres régionales en Aquitaine Libourne, 2 septembre 2010

## Notes prises lors des exposés

par J.-P. Valois, secr. Bastides 64

### Histoire et centralité actuelle des bastides

**Sylvie Favarel,**

historienne, Bordeaux 3

Les études des années 70-80 ont porté surtout sur la typologie des villages ; elles ont conduit à distinguer sauvetés, bourgs monastiques, castelnaux, bourgs castraux... Les recherches actuelles visent plutôt à une synthèse : chaque type a ses spécificités, dans une région donnée lequel a le plus de poids, comment se sont faites les relations entre ces différents types de bourgs ? Certaines bastides sont d'ailleurs d'anciens castelnaux. La recherche porte également sur la reprise des chartes de coutume des bastides ou autres cartulaires municipaux.

La centralité en elle-même a fait l'objet de travaux peu nombreux, car on la supposait très commune aux différentes agglomérations. Mont-de-Marsan est un castelneau du XII<sup>e</sup> ; on n'y trouve pas de place centrale, mais à l'inverse on en trouve une à Montauban. L'Isle-sur-Tarn est aujourd'hui reconnue comme la première des bastides, créée en 1229, alors que la première des bastides de l'actuelle Région Aquitaine fut fondée en 1250.

Ces créations avaient pour but d'écouler la production, et d'assurer l'emprise politique des autorités, vicomte ou roi de France. En Aquitaine, il y avait en effet peu de relais urbains. Charles Higounet a émis l'hypothèse d'une implantation privilégiée en zones frontalières ; cette hypothèse est contestée aujourd'hui car le plus souvent les bastides n'ont jamais été assiégées, elles ont été équipées tardivement de moyens militaires. Parfois, une bastide a été créée puis abandonnée : St-Albert (33), Lamothe Landerron (33), Sarron (64)...

Quelles sont les spécificités des bastides ? Les textes (chartes ou contrats de paréage) scellent l'accord d'une autorité supérieure avec les seigneurs locaux (abbés ou seigneurs laïcs). Ils donnent des avantages au seigneur (impôts), et des libertés limitées pour les habitants. Un découpage en lots en organisé, dans le bourg comme à la campagne. Le « Livre velu » de Libourne (il doit son nom à sa couverture en peau) est un cartulaire ; les cartulaires ne sont pas spécifiques aux bastides, mais dans celles-ci s'y trouvent plus souvent conservés qu'ailleurs, ce qui peut être un signe d'une centralité assumée.

L'exemple de Sauveterre-de Guyenne (33) ou de Monségur (33) montrent que la fondation crée un territoire autour de la bastide, pour assurer le drainage des vins en direction de Bordeaux. Une préoccupation annexe peut être également de calmer les ardeurs des seigneurs qui ont ébranlé le XIII<sup>e</sup> siècle, ce souci est alors juridictionnel. Sauveterre a été créé au détriment de St-Sulpice-de-Pommiers. Un deuxième exemple est Pellegrue, qui est à l'origine un castelneau, et qui a été renforcé par une bastide.

Le territoire associé dépasse la paroisse, il est peut-être à l'origine de certains cantons.

Le cas de Libourne, et de Villeneuve-sur-Lot semble indiquer que les bastides qui ont le mieux réussi sont situées au bord d'une rivière.

La place n'est pas toujours au centre, mais draine le réseau des rues. Elle va concentrer le rôle économique par les commerces permanents, par le marché, les foires annuelles, la halle avec éventuellement un premier étage comportant la salle de réunion pour la jurade.

Association Loi 1901 - Siège social : Mairie , 64190 - Navarrenx

Président : Jean Baucou, Maire de Navarrenx, – Tél : 05 59 66 10 22 - [mairie.navarrenx@wanadoo.fr](mailto:mairie.navarrenx@wanadoo.fr)

Secrétaire : Jean-Paul Valois, Maire de 64260 - Rébénacq, Tél. : 05 59 05 54 63

Site Internet : [bastides64.org](http://bastides64.org) - email Secrétariat : [bastides64@bastides64.org](mailto:bastides64@bastides64.org)

## **Patrimoine et restauration des villes bastides**

### **Jean-Marie Billa**

Architecte DPLG, Maire de St-Macaire

La question que se pose un urbaniste est : qu'est-ce qui fait patrimoine dans une bastide ? Ce mot patrimoine n'est en fait pas très vieux, il date des années 1970/80 et correspond à la fin des 'trente glorieuses', à un moment où s'est modifié le regard sur la ville.

Le renouveau d'intérêt sur les bastides dans ce contexte paraît provenir entre autres de leur tracé régulier, car on le présume plus salubre que les tracés tortueux. Pour Le Corbusier, « l'ennemi, c'est la rue ». Ce souci de salubrité vient de la Révolution, on voulait rejeter les turpitudes du passé. Un idéal, caricatural, serait-il de mettre tous les monuments historiques ensemble dans un même lieu, comme imaginé par Raymond Queneau ? On fait alors table rase du contexte. Les bastides lors de leur création ont souvent fait table rase. Dans le passé, on a cherché à faire des citoyens nouveaux, c'est à dire à promouvoir l'essor des commerçants : risque de 'disneylandisation' du patrimoine.

Un livre qui reste une clef est l'« *Essai sur la régularité* » de F. Divorne, mais d'intéressantes réflexions sont proposées dans « *Le Patrimoine en question* », Fr. Choay, 2009. La notion de patrimoine urbain a eu du mal à émerger. On considérait les immeubles environnants mais pas le sol lui-même, or des fouilles peuvent apporter des éléments importants. Nous passerons en revue ci-après différentes difficultés qui peuvent apparaître dans une bastide.

La tradition considère comme patrimoine uniquement ce qui est antérieur à la Révolution. Prenons l'exemple de Pellegrue, où un projet consistait à détruire la halle. Un référendum a recueilli 76% de participation, avec 71% d'avis favorables au maintien de la halle. Monségure restaure sa halle également.

La régularité n'est pas neutre. Par exemple à Monségur, une extension de l'hôpital était envisagée, risquant de supprimer une rue entre deux bâtiments, ce qui a été fortement contesté : il est difficile de sortir du fétichisme de l'objet bâti. Le patrimoine urbain des bastides est un réseau de rues hiérarchisées. Il a persisté, sauf les venelles, alors même que le contenu social a changé. Il est important de maintenir la diversité des usages des rues. A Campo de Sienne, la ville est en forme de conque, les rues principales segmentent les *tiffosi*.

Le centre du bourg est la place, et non le château ni l'église. La force d'expression de la place est toujours aussi efficace et valable. A Monségure, la place est en plan incliné : on a supprimé les marches, ce qui a unifié la lecture de la place.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, on a voulu conserver pour conserver. Après les 'trente glorieuses', le ministre Jacques Duhamel a proposé de conserver dans une optique d'utilité, il en est résulté la restauration de Royaumont pour des séminaires. Il est certes utile de conserver, l'enracinement dans le passé donne de meilleures chances de succès à un projet. Pour la médiathèque d'Oloron, il fallait choisir entre cinq lieux possibles ; celui retenu est à la pointe entre les deux gaves, c'est architecturalement le plus complexe à réaliser, mais il a été retenu car c'est un lieu symbole majeur. De même à Nîmes, les arènes sont un symbole très fort ; des aménagements ont été mis en place, ils sont démontables pour restituer l'été une vision traditionnelle du site aux touristes.

Nous sommes interpellés sur notre capacité à porter un imaginaire urbain, il faut faire croire à un mythe urbain fort. La question des espaces publics est alors fondamentale, car la présomption d'insalubrité pèse toujours sur les centres anciens.

Le dernier obstacle réside dans les gens eux-mêmes. Par exemple, peut-on transférer une école dans un monument historique ? Cela se fait en Italie, en Espagne, il y a des difficultés pour le faire en France, où l'on soulève des problèmes de salubrité et de gaspillage du patrimoine. Il n'y a pas de recette, il faut faire au coup par coup ; le défaut de la réglementation est qu'elle uniformise, elle peut s'avérer manichéiste, ou devenir très complexe : le PLU de Bordeaux est ainsi incompréhensible par la plupart des gens.

Un monument sert à commémorer, la terminologie monument historique le rend éternel. Il faut réinventer le sens. Le patrimoine doit être assimilé par toutes les couches sociales, mais peut-être pas en l'utilisant de manière permanente.